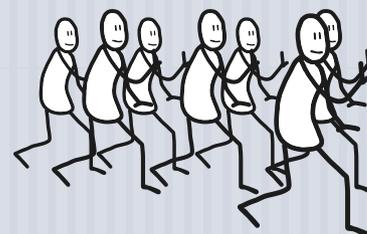


La ville de la santé et du bien-être

Un espace urbain favorable à la bonne santé en ville



Déterminants sociaux et cadre de ville

La moitié de la population mondiale vit en ville ($\frac{3}{4}$ des Français), pour une projection à un taux de 70% en 2050 (source : OMS). Les interrelations entre environnement urbain et santé des habitants sont devenues une problématique cible de l'OMS. À ce titre, de nombreux responsables se sont engagés à replacer l'homme au cœur du système et à aménager des espaces urbains favorables à la santé et au bien-être (pour une meilleure santé et plus de bonheur dans les villes pour toutes et tous, consensus de Copenhague du 13 février 2018).

Il est communément admis par la sphère scientifique que l'environnement (physique, social) influe à près de 40% sur la qualité de la santé de chacun. Les politiques locales en matière d'aménagement du territoire sont variées :

- politique de santé publique et environnement physique : bruit, sol, eau, déchet et sécurité ;

- protection des populations face aux conséquences du changement climatique : risques naturels (inondation et feux), canicule (îlots de chaleur), maladies vectorielles et allergènes ;

- lutte contre les inégalités de santé : cohésion sociale ;

- amélioration du cadre de vie : mobilités actives et accessibilité, espaces verts et nature en ville, mixité et espaces de sociabilité.

Les personnes vivant dans des environnements verts sont trois fois plus nombreuses à pratiquer une activité physique et ont 40% moins de risque d'être en surpoids

Les pouvoirs locaux comme régulateurs et maîtres d'œuvre des politiques nationales

Les collectivités continuent à établir ou appliquer des objectifs sectoriels sur les questions de santé ou favorables à la santé, dans une série de démarches et de politiques publiques : documents d'urbanisme, de gestion des risques, de programmations scolaire, sanitaire et sociale...

En matière de prévention et protections des populations, les axes d'actions sont nombreux :

- Lutte contre les pollutions en réponse aux engagements internationaux et nationaux en matière de changement climatique.
- Éloignement des populations des sources de risques (PPRn) et des lieux les plus pollués (zone de bruit intense, sols pollués).
- Réduction des émissions des pollutions atmosphériques : réduction de l'usage de la voiture et incitation aux autres mobilités, offre de services et équipements à proximité des lieux d'habitation, limitation des extensions urbaines, politique de plantation, information et charte pour éviter la plantations d'espèces allergènes.
- Offrir des logements et lieux de vie sains et isolés
- Prévention : maîtrise du nombre d'habitants dans les lieux reconnus à risque, protection des po-

pulations les plus vulnérables (enfants, personnes âgées, hôpitaux, hôpitaux de jour, stades).

- Poursuite de politique en matière d'amélioration de l'alimentation : Projets Alimentaires Territoriaux, repas scolaires, jardins familiaux...

Il s'agit, aujourd'hui, d'assurer une meilleure hybridation d'ensemble.

Les collectivités comme animatrices du territoire : vers un urbanisme des usagers

Les collectivités deviennent des puissances publiques animatrices et garantes dans le temps de la robustesse des projets pour créer un socle de connaissances disponible (open source, applications, diagnostics en marchant). De par leurs compétences et leur proximité, elles sont un centre permettant d'informer sur les problématiques de santé de leur territoire, et la clé de voûte pour le dialogue avec le niveau national et le monde de la recherche. En tant qu'interlocutrices de proximité, elles apportent des informations aux usagers et aux habitants-experts.

Aujourd'hui, la rue est un cumul de différentes compétences. La ville de la "santé et du bien-être" doit retourner vers des politiques transversales qui reflètent la réalité du quotidien des habitants. Pour cela, les collectivités doivent être agiles dans leurs manières d'accompagner leurs projets.

Il est possible de réaliser des réseaux en intensifiant les usages des équipements sportifs et de loisirs et en couplant écoles et lieux d'accueil post scolaires.

Il est souhaitable de créer des réseaux de mobilités lentes ou rapides selon les moments de vie sans forcément penser les aménagements des paysages à partir du point de vue de l'automobiliste. Il est nécessaire de remettre le cadre de vie de proximité au cœur des politiques d'aménagement (paysages, nature et saisons en ville, habitations avec extérieur).

Tout comme l'urbanisme tactique, les budgets citoyens sont un levier pour tester, expérimenter des solutions localisées. De plus en plus d'expériences dissocient les usages de la propriété foncière (ex bail Réel Solidaires dans les Yvelines, Coco Velten et urbanisme transitoire) pour un urbanisme plus inclusif. La co-construction renforce l'implication de chacun dans la mise en œuvre d'une ville ambitieuse. Le nouveau paradigme : "co-construire" plutôt qu'"aménager pour" gagne du terrain.



Le point de vue...



Retrouvez l'intégralité
de cet entretien
et bien plus encore
en scannant le flashcode
www.agam.org



Raphaël Besson

Chercheur, expert en
socio-économie urbaine,
directeur du bureau d'études
"Villes Innovations"

Qu'avez-vous appris des expériences que vous avez suivies où les citoyens "font" véritablement la ville ? Comment cela cohabite-t-il avec la planification "traditionnelle", menée par les pouvoirs publics ?

En travaillant sur les collectifs d'habitants à Madrid, j'ai pu voir que ceux-ci sont partis de questions très concrètes : comment mieux se loger, se nourrir, lutter contre la pollution ? Devant la complexité des solutions, se heurtant parfois aux limites du système démocratique délibératif, ils ont expérimenté des micro-solutions, faisant de la politique "en bas de chez eux".

À Madrid, ville touchée par la crise de 2008 où les grands projets urbains se sont arrêtés, de nombreux espaces et bâtiments publics sont devenus vacants. Face aux limites de l'action publique (qui ne parvient pas à trouver de réponse pour ces espaces), ils agissent sur les infrastructures urbaines (routières, places, délaissés, bâtiments vides...) avec les codes de "l'open source". Ils proposent des "guides pratiques", sortes de kits méthodologiques pour fabriquer cette ville collaborative et son mobilier urbain, faciliter la mise en œuvre juridique au moyen de conventions de gestion ou d'animation temporaire, favoriser la participation citoyenne pour que chacun puisse porter et défendre ses projets, évaluer les réalisations... Ces "tiers-acteurs" jouent un rôle d'intermédiaire avec la municipalité, ceux qui réalisent

les travaux et les habitants, dans la régulation des conflits, ou l'expérimentation.

Cette approche, très liée à ce que propose le mouvement "maker" (avancer à petits pas, prototyper, évaluer, se tromper, recommencer) a produit des bénéfices très concrets (lien social, accès à l'éducation, au sport ou à la culture, systèmes d'échanges locaux, requalification d'espaces publics dégradés...). En face, les pouvoirs publics madrilènes sont passés d'une approche "laisser faire" (en signant des conventions de gestion) à un intérêt plus marqué. L'administration municipale s'est progressivement rapprochée de ces tiers-acteurs, afin de s'acculturer à ces nouveaux modes de faire, à ces modèles économiques (fonctionnant souvent par crowdfunding et réponse à des appels à projets européens).

L'ingénierie acquise par les agents de la ville de Madrid est un acquis durable, même si une disjonction perdure entre de nouvelles manières de conduire des démarches participatives (sur lesquelles l'administration a progressé au contact des collectifs), et la persistance de démarches de planification "classiques", plus descendantes. Mais la mécanique enclenchée est néanmoins structurelle : ces laboratoires citoyens survivront probablement à une alternance politique.

Intervention réalisée dans le cadre des "conversations des futurs", organisées par l'Agam et l'Aupa en 2019, sur le thème "futurs des modes de vie".